

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal dûment convoqué le 3 septembre 2020, s'est réuni le vendredi 11 septembre 2020, à 18 heures 30, sous la présidence du Maire.

Présents : Alexis Manac'h, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Youenn Boudier, Patrice Guillet, Sylvain Charbonnier, Valérie Jouan, Chantal Cloître, Marie-Noëlle Jaffré, Sarah Lewenkron arrivée à 19h30

Excusé : Gilbert Berrou a donné procuration à Alexis Manac'h

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Jaffré

Approbation de l'ordre du jour proposé :

Remplacement d'un véhicule

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il est urgent de remplacer le véhicule utilitaire du « service technique », son état ne permet pas un passage favorable au contrôle technique réglementaire et vu son ancienneté il est préférable d'envisager l'achat d'un nouveau véhicule. La commande se fera dans un garage du secteur en partenariat avec les garages Salaün et Mocaër.

3 propositions commerciales sont étudiées :

- Vente d'un véhicule utilitaire neuf type Partner long motorisation diesel.
- Vente d'un véhicule utilitaire neuf type Partner long motorisation essence.
- Vente d'un véhicule utilitaire occasion type Berlingo long motorisation diesel.

Après délibération, le conseil décide de porter son choix sur la première proposition commerciale soit un véhicule utilitaire neuf **PARTNER PREMIUM LONG 950 KG BLUE HDI 100 CV, DIESEL, BOITE MANUELLE, BLANC BANQUISE** au prix de 17 580.00 € H.T, auquel s'ajoute le montant de l'attelage demandé, 500.00€ H.T et les frais de carte grise : 295.76€ H.T soit un total de **21 991.76€ TTC**.

Une remise de 6 261€ étant appliquée sur la valeur neuve du véhicule (28 252.76€).

Pour de meilleures conditions de sécurité, le conseil demande qu'une rampe de gyrophare soit installée sur le véhicule.

Protocole d'utilisation de la salle polyvalente

Mr le maire informe le conseil que la salle polyvalente n'était mise à disposition qu'aux pratiques des activités scolaires et périscolaires jusqu'à fin juin.

Depuis le 11 juillet 2020, l'état d'urgence de crise sanitaire est levé et plusieurs demandes d'occupation de la salle sont enregistrées en Mairie.

Au vu du rebond épidémique actuellement, le conseil municipal décide de fermer la location de la salle aux usages privés.

La salle polyvalente sera uniquement ouverte aux associations locales après signature du protocole d'utilisation de la salle par un responsable de l'association en question, lequel devra tenir à jour un registre où figureront les dates, les noms et coordonnées des personnes présentes dans la salle. Ceci facilitera la traçabilité des personnes si présence d'un cas covid 19, le responsable de l'association étant alors tenu de présenter cette liste aux autorités compétentes.

Questions diverses

Constitution des commissions thématiques de Monts d'Arrée Communauté.

Cf. tableau commissions thématiques

SIC Ty Menez Arrée à Brasparts :

Désignation d'un membre du conseil municipal au conseil d'administration de la SIC Ty Menez Arrée : Valérie Jouan.

Travaux Eglise :

Dominique Coadour fait le point sur le dossier du chantier de l'église : les travaux se poursuivent mais un problème d'infiltration d'eau est survenu au mois d'août (18/19 août 2020) lors d'un épisode pluvieux. D'importantes entrées d'eau ont été constatées au niveau des baies sud, occasionnées par les anciens joints ? L'architecte du patrimoine en charge des travaux ainsi que la DRAC devront identifier et solutionner le problème.

Un nouvel appel d'offres devra probablement être lancé afin de refaire les joints mal façonnés lors d'une précédente tranche des travaux. Suite à une expertise de l'assurance décennale, le coût estimatif serait d'environ 75 000€.

Saison camping :

La fermeture du camping se faisant au 15 septembre, Dominique Coadour dresse un bilan de la fréquentation estivale du camping : De nombreux touristes, plus de mille personnes ont été accueillies en juillet et août, sans compter les enfants des colonies de vacances d'EPAL présentes également ces 2 mois. Le flux de vacanciers s'est estompé début septembre. Grâce à cette affluence, les recettes de la régie camping sont estimées à environ 14 000 € pour la saison 2020.

Salle polyvalente :

Suite à l'intrusion dans la salle cet été, l'entreprise Le Falher est intervenue afin de remettre en état des menuiseries (fenêtres, portes).

Demande de Mme Jessica Cottard :

Mr le Maire informe le conseil d'une demande de Mme Jessica Cottard, propriétaire d'une maison à Ploenez, parcelle n° 1406 : La propriétaire souhaite vendre sa maison mais l'acte notarié ne peut se faire car une partie de sa maison, une extension à l'ouest est bâtie sur le domaine public.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lui céder (2 € le m²) la partie de terrain où sa maison empiète sur le domaine public. Les frais inhérents à cette cession seront à la charge du demandeur.

SIECE :

Mr le Maire informe le conseil qu'un courrier du Président du SIECE a été adressé au responsable régional d'ORANGE, afin de lui signifier le mécontentement des communes membres concernant la dégradation des services de dépannage et l'état des réseaux.

Mégalis Bretagne :

Mr le Maire tient le conseil informé de ses échanges de mails avec le référent de Mégalis Bretagne sur l'évolution du déploiement de la fibre optique sur la commune. Un gros retard dans les travaux serait dû aux prestataires de service, la prochaine réunion sera programmée fin 2020 ou début 2021.

Epicerie sociale de Pleyben :

Signature d'une convention de partenariat avec l'épicerie sociale de Pleyben et la commune de Brennilis, Chantal Cloître est référente pour la commune et assure des permanences à l'épicerie sociale de Pleyben.

Eau potable :

Mr le Maire rend compte au conseil de ses échanges avec l'ARS concernant des analyses du réseau d'eau potable fin 2019. Ces analyses montrent un dépassement de la référence de qualité de 100Bq/l de radon dissous dans l'eau.

Selon l'ARS, rien d'inquiétant : au-dessus de 1000 Bq/l des mesures de restriction des usages de l'eau doivent être mise en œuvre. Cependant le paramètre radon sera intégré aux analyses du contrôle sanitaire en 2021.

Rentrée scolaire :

Mr le Maire renseigne le conseil sur le bon déroulement de la rentrée scolaire à l'école de Brennilis : le protocole anti covid 19 est toujours en vigueur, il y a une modification dans les navettes de bus du RPI en raison d'une augmentation des effectifs d'élèves de La Feuillée fréquentant l'école de Loqueffret cette année scolaire 2020/2021.

CLI:

Mr le Maire annonce une réunion de la CLI à Quimper le 18 septembre 2020.

Monts d'Arrée Communauté :

Mr le Maire fait part au conseil de la visite de J.F DUMONTEIL, président de MAC, accompagné de 2 vice-présidents (commissions Bâtiments et eau/assainissement) sur le site du parc d'entreprises le 17 septembre 2020.

Bulletin communal :

Après concertation, le conseil municipal décide de l'élaboration du prochain bulletin communal en fin d'année.

Courrier de Mr Herry O. :

Le conseil municipal prend connaissance du courrier de Mr Herry adressé en Mairie à son attention, dans lequel il expose un problème d'accès à un chemin desservant les parcelles 1246 et 1247A dû à des travaux réalisés par les services du Conseil Départemental.

Mr le Maire explique qu'il a déjà été à maintes reprises sur place, avec le propriétaire et les autorités compétentes et en réunion à la sous-préfecture.

Le conseil Départemental ne souhaite pas qu'un accès soit possible sur la D36 dans cette portion de route « accidentogène ».

Séance levée à 20h45.